

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.607 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Novembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Schmitt (Adrien), 56, quai Pierre-Scize, Lyon (5^e), parrains MM. Duron-Jsay et Josserand. — M. Danthony (Théodore), 39, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Duroussay et Josserand. — M. Allegatière (Louis), 135, avenue de Saxe, Lyon, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. Uny (Raoul), 22, rue Sergent-Blandan, Lyon, parrains MM. Riel et Josserand. — M. Loiseau, pharmacien, à Brou (Eure-et-Loir), parrains MM. Tronchet et Nétien. — M. Le Coarer, château de Brézins, Isère, *Coléoptères, Paléontologie*, parrains MM. F. Roman et Viret. — M. Micaud (Fernand), 7, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Passot et Lacombe. — M. Lair (Marcel), 15, rue Puits-Gaillot, parrains MM. Frankauser et Guillemoz. — M. Decourt, facteur, Saint-Romain-de-Surieux (Isère). — M. Lécher (André), instituteur, Saint-Maurice-l'Exil (Isère), parrains MM. Claret et Duroussay. — M. Bertrand (L.), 20-23, rue Chalopin, Lyon, parrains MM. Cottave et Pouchet. — M^{me} Paton (François), 14, rue de Saint-Cyr, Lyon, parrains M. et M^{lle} Paton. — M. Barbier, 9, montée des Carmélites, Lyon. — M. Martin (Georges), 44, rue de Sèze, Lyon. — M. Tissot (René), 12, rue Noblemaire, Vénissieux (Rhône).

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 15 Juin

Le rôle du coloris des ailes de « *Iris deserti* » dans le rapprochement des sexes

Par M. KARSAKOFF

Cette courte description ne présente qu'un supplément à l'article « Quelques observations sur une nouvelle Mante algérienne » paru dans les *Annales de la Société Linnéenne*, 1934. Une ♀ *Iris* ayant accompli sa dernière mue le 18 juin 1935, déjà dix jours plus tard (le 28 juin), manifesta une tendance d'accouplement avec l'un des ♂ de son espèce. Cette ♀ bien nourrie ne manifestait plus aucun mouvement agressif contre le ♂.

La journée était chaude ; à 11 h. 30 le thermomètre indiquait, au soleil, 41 degrés (dans ses nombreuses expériences le D^r STANDFOUSE a démontré que la haute température influence considérablement l'accouplement chez les Lépidoptères).

A 10 heures, le ♂ et ♀ *Iris* étaient placés dans une petite cage en bois recouverte de gaze. Soudain, la ♀ entr'ouvrit largement ses courts élytres déployant ses ailes de couleurs voyantes ornées de jaune, rouge-brique et d'une tache d'un beau brun aux reflets bleuâtres. Cette manœuvre se répéta plusieurs fois, puis elle fit quelques mouvements vers le ♂, allongeant les derniers anneaux de l'abdomen et entr'ouvrant ses organes génitaux.

Par un vol rapide le ♂ atteint sa compagne et resta accroché sur elle de 11 h. 30 jusqu'à 12 h. 5 en touchant le pronotum et la tête de la ♀ avec ses longues antennes. La ♀ ne manifesta aucune tendance à le dévorer, ce qui arrive quotidiennement chez d'autres espèces.

Certaines autres Mantides du désert (ex. *Rivetina fasciata*, *Fischiera*) ont aussi les ailes courtes mais colorées en teintes violacées sombres et marbrées présentant un contraste frappant avec le coloris extérieur mimétique. Ainsi, il est à constater que les teintes contrastées des ailes intérieures des Mantides jouent non seulement un certain rôle de défense en fascinant leurs ennemis, mais aussi surtout un rôle considérable dans le rapprochement des sexes, permettant à ces insectes de se reconnaître et de se retrouver plus facilement à certaines distances.

Le coloris *par contraste*, coloris éclair ou « flash color » des auteurs anglais, est très répandu parmi beaucoup d'oiseaux du désert nord-africain comme Court-vite isabel, Sirli, Outarde houbare, et autres (voir *Les Vertébrés du Sahara*, L. LAUDAUDEN, Tunis, 1926), et, peut-être, joue le même rôle que chez les *Iris deserti* et autres.

Séance du 16 Octobre

Effets des piqûres d'Hyménoptères aculéates

Par M. le D^r M. REY

M. le D^r REY, assistant de zoologie à la Faculté des Sciences, vient de soutenir, auprès de la Faculté de Lyon, une thèse de médecine sur l'« Effet des piqûres d'hyménoptères aculéates ». Ce travail présente un certain intérêt pour les entomologistes et les apiculteurs. Dans la partie médicale, M. REY cherche à démontrer que la plupart des accidents graves, dus à des piqûres de guêpes ou d'abeilles, sont imputables à une sensibilité allergique de la